
PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES BOUCHOUX

Vendredi 10 mars 2023

Suite à leur demande, il a été accepté que les délégués des parents d'élèves s'expriment avant l'ouverture du conseil municipal.

A 19 H 04 : Accueil des délégués de parents d'élèves

Mylène Bourgeat prend la parole au nom des délégués des parents qui remercient le conseil municipal d'avoir accepté le droit de parole, apportent leur soutien aux élus et les remercient : le pôle unique reste le scénario le mieux pour les parents d'élèves mais la situation géographique centrale doit rester une priorité. Elle développe les contraintes du périscolaire excentré étendu sur 40 kms. Les parents se sont réunis la semaine dernière et sont surpris sur le fait qu'il n'y ait que 2 scénarios. Certains n'avaient pas mesuré la finalité de ces scénarios.

Les délégués demandent pourquoi il n'y a pas eu de scénario pôle unique dans le village de La Pesse.

Rénover le bâtiment de La Pesse serait plus intéressant et plus centré. Les parents demandent un chiffrage de ce scénario.

Périscolaire isolé ici ? souhaitable ou non ?

Comment trouver un agent formé pour quelques heures. Si pas de périscolaire isolé, 40 km de détour supplémentaire si péri aux Moussières ?

Pôle unique central finançable ou pas ?

Rapprocher le coût d'une maison pour acheter sur le territoire et le financement d'une école ?

Est-ce qu'il y aurait un compromis avec un pôle unique (extension de l'école) à la Pesse ? Pourquoi n'a-t-il pas été chiffré (cf rapport IAD en 2919), c'est une demande faite par les parents et des élus de la Pesse 601 400 € = chiffrage pour crèche et péri à la Pesse ? => est-il possible d'y mettre 3 classes, pourrait être raisonnablement comparable => demande de faire chiffrer cette option pour pouvoir voter en tout état de cause.

RPI fonctionne très bien, LB = 35 % des habitants du territoire qui devrait subir l'excentricité du pôle scolaire Regroupement doit être juste, équitable, conçu ensemble.

Cynthia Mercé, des Bouchoux, s'interroge sur le temps de déplacement des enfants, actuellement 45 mns pour rentrer le soir. En allant aux Moussières, risque de rajouter du temps sauf s'il y a 3 bus. Cela rajoute des déplacements aussi pour les parents. Elle demande le chiffrage de l'extension à La Pesse pour le bien-être des enfants.

Marion Pricaz : Besoin d'équité, il faut regarder le projet dans son ensemble.

Swanny Medard : le pôle unique aux Moussières cache des zones d'ombres importantes sur le transport et le péri-scolaire.

Elodie Maniel : risque du périscolaire isolé aux Bouchoux, pour eux, impossible d'aller aux Moussières.

Dix enfants de La Pesse et des Bouchoux pourraient quitter l'école en cas de pôle unique aux Moussières.

Edwige Poncet : dynamique territoriale ? qui va venir s'installer dans un village où il n'y a pas d'école ? 70 % des enfants habitent dans les hameaux.

Le Maire des Bouchoux rappelle le travail qui a été fait. Réflexion de 30 ans, les élus ont toujours travaillé dans le sens de garder le maximum de postes et de service. On a bien évolué sur les positions des élus, accord sur un pôle unique.

Réponse sur le bâtiment de la Pesse : grosse incertitude sur la structure des bâtiments, il devait y avoir des logements, le coût est élevé.

Les 2 scénarios sont sortis à la suite d'une réunion de tous les conseillers aux Bouchoux. Si le site de La Pesse est une école, il y a besoin d'une cantine et d'un péricope plus grand que pour la crèche.

Le maire rappelle qu'il faut prendre une décision par rapport à l'Education Nationale.

Sophie Michaud excuse Pauline Le Baron, malade : puis dit : Les Moussières n'est pas le même territoire. C'est aberrant. Beaucoup ne comprennent pas que 40 enfants des Bouchoux La Pesse prendraient le bus pour aller aux Moussières alors qu'il n'y a que 20 Enfants aux Moussières ? En tant qu'enseignante, une école à 20 km, les parents ne s'y retrouvent pas et les enseignants n'ont plus.

Isabelle Heurtier remercie les délégués de parents d'élèves pour leur regard bienveillant sur le travail des élus et les remerciements qu'ils ont exprimés à travers les propos de Mme Bourgeat.

A 19 H 30 : Conseil Municipal - Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 23 février 2023

Décision sur la fusion des écoles

Questions diverses

Informations diverses

Présents : COLLIN Benoît, DIONNET Sylvain, GRENARD Jérôme, HENROTTE Jean-Marc, HEURTIER Isabelle, JEANTET PROST Karine, LOMBARD Pascale, MICHAMBLÉ Anne, PERRIER-CORNET Claude, PONCET Michaël.

Absent excusé :

HERNANDEZ Philippe dont pouvoir à JEANTET-PROST Karine

Secrétaire de séance : Michaël PONCET

Ouverture de la Séance :

Approbation du PV du 23 février 2023 : Adopté à l'unanimité dont 1 pouvoir.

Décision sur la fusion des écoles

Isabelle HEURTIER présente le power point qui avait été diffusé lors de la réunion de l'ensemble des conseils municipaux des communes concernées.

Le Maire précise qu'un terrain communal qui appartient de La Pesse à l'Embossieux serait mieux adapté qu'à Chaudeszebre. Un débat se fait sur la propriété des communes par rapport aux sites.

Anne Michamblé dénonce l'incertitude sur le financement.

Un débat se fait sur le financement. Peu importe le choix qui est fait.

Benoit Collin fait un point sur la Maison d'Assistants Maternelles et se fait le porte-parole d'Agathe Roche et Claudia Saint-Oyant, porteuses du projet, qui n'ont pas pu se libérer : projet monté prévu dans un local du Cantou. Il faudrait faire une enquête des besoins pour le budget prévisionnel.

Des questions ont été envoyées aux parents du territoire. 8 communes ont été sollicitées. Seuls les parents des Bouchoux et de La Pesse ont répondu. 10 réponses dont 2 dossiers ont répondu qu'il utiliserait la MAM, une seule famille à temps plein.

Pour fonctionner, une MAM doit avoir 8 contrats plein temps, soit environ 15 enfants. Grosse déception de la part d'Agathe Roche et Claudia Saint-Oyant qui amène à mettre en stand by le projet. Elles n'abandonnent pas complètement mais vont essayer de faire une étude prospective. La situation sera reconsidérée à la fin 2023 avec une nouvelle enquête : question sur l'opportunité sur la création d'une crèche.

Les parents soulèvent le fait que la question 1 posée aux conseils municipaux n'est pas la même dans toutes les communes.

Le maire rappelle que, suite à une réunion de travail où tous les conseillers municipaux des communes concernées par le projet de regroupement des écoles avaient été conviés, il avait été convenu de poser les trois mêmes questions lors des réunions sur ce sujet des conseils municipaux de chaque commune.

Débat et échange sur les avantages ou inconvénients des scénarios. Chacun donne son avis.

Isabelle Heurtier demande qu'il y ait un vote à bulletin secret. Après un tour de table, 10 votes pour (dont 1 pouvoir) et 1 vote contre Anne MICHAMBLE.

Deux assesseurs sont nommés : Karine JEANTET-PROST et Anne Michamblé.

- **1ère question : « Êtes-vous favorable à un regroupement des écoles des Bouchoux, de La Pesse et des Moussières sur un pôle unique avec périscolaires excentrés ? »**
Résultat du vote : 1 Abstention, 6 bulletins « oui » ; 4 bulletins « non », 0 bulletin blanc
- **2ème question : « Si oui, êtes-vous favorable à intégrer le projet crèche aux compétences du SIVOS ? »**
Résultat du vote : 0 Abstention, 1 bulletin « oui » ; 10 bulletins « non », 0 bulletin blanc
- **3ème question : « Quel scénario scolaire choisissez-vous ?**
 - a) **Pôle unique neuf à Chaudezembre ?**
 - b) **Pôle scolaire unique avec extension de l'école des Sorbiers ? »**Résultat du vote : 5 Abstentions, 4 bulletins « a » ; 0 bulletins « b », 2 bulletins blancs

Le maire prend acte de ces votes et communiquera ces résultats aux communes concernées.

Aucune information sur le vote des autres communes n'a été transmise.

Pas de questions diverses

Informations diverses : Réunion d'information à la caserne le samedi 18 mars 2023 organisée par les communes de La Pesse et des Bouchoux.

Prochain conseil : le 3 avril à 19 h00

FIN DE SEANCE à 21 H 45

Le Maire, Jérôme GRECARD	Le Secrétaire, Michaël PONCET
	

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
de la séance du Conseil Municipal
du vendredi 10 mars 2023

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2023-018	Décision sur la fusion des écoles	<p>1ère question : « Êtes-vous favorable à un regroupement des écoles des Bouchoux, de La Pesse et des Moussières sur un pôle unique avec périscolaires excentrés ? » <u>Résultat du vote</u> : 1 abstention, 6 bulletins " oui" ; 4 bulletins "non " ; 0 bulletin blanc</p> <p>2ième question : " Si oui, êtes-vous favorable à intégrer le projet crèche aux compétences du SIVOS ? <u>Résultat du vote</u> : 0 abstention, 1 bulletin "oui" ; 10 bulletins "non" ; 0 bulletin blanc</p> <p>3ième question : Quel scénario choisissez-vous ? a) Pôle unique neuf à Chaudézembre ? b) Pôle scolaire unique avec extension de l'école des Sorbiers ? <u>Résultat du vote</u> : 5 abstentions, 4 bulletins "a", 0 bulletins "b", 2 bulletins blancs</p>	

Procès-verbal approuvé lors de la séance du 3 avril 2023